On eût pu lui donner pour épigraphe ce couplet qui se trouve en tête d'un autre ouvrage du même genre :

> O vous, lecteur atrabilaire,
> Déjà prêt à me condamner,
> Suivez le conseil salutaire
> Que j'ose aujourd'hui vous donner.
> Bon vin et repas délectable
> Vous feront goûter mon objet :
> Je réponds qu'en sortant de table
> Vous serez plein de mon sujet.

Terminons par quelques anecdotes.

M. Quatremère demandait à Louis XVI de l'anoblir et sollicitait l'autorisation d'ajouter un *de* à son nom : « Je le veux bien, répondit le monarque, mais à la condition que vous le mettrez à la fin de votre nom. »

⁂

Un jeune prodigue, qui avait dissipé sa fortune, se plaignait un jour à son médecin que ses excréments fussent verts : « La chose n'est pas étonnante, répondit le disciple d'Hippocrate, vous avez mangé votre blé en herbe. »

⁂

Une dame marchandait une chaise percée ; le marchand lui en montrait de différents genres, et lui en vantait surtout quelques-unes munies d'une excellente serrure : « Ce n'est pas la peine, répondit celle-ci ; je n'ai pas peur qu'on me vole ce que j'ai l'intention d'y mettre. »

⁂

Un brave paysan envoya un jour son fils porter un magnifique panier de pommes au curé. Grande fut la joie du pasteur, qui remercia le petit bonhomme et l'engagea vivement à croquer un de ces fruits appétissants. Refus obstiné de celui-ci : « Comment ! à ton âge, tu ne veux pas manger de pommes ? s'écrie le curé ; tiens, regarde ; je vais te donner l'exemple. » Et en saisissant une, il la croque à belles dents. « Monsieur le curé, je vais vous dire la chose, fit alors l'enfant poussé jusque dans ses derniers retranchements : comme je venais, mon pied a glissé, mon panier est tombé et plusieurs pommes ont roulé sur des *ét*... ; je ne saurais pas les reconnaître, et voilà pourquoi je n'en veux pas manger. »

⁂

Un industriel qui exploitait les foires s'avisa un jour d'une singulière invention pour remplir son escarcelle. Il écrivit sur la porte de sa baraque : *Ici l'on apprend à deviner ; on n'en sort qu'en sachant deviner. On rend l'argent à qui se plaindrait de ne pas savoir deviner*. La foule afflua aussitôt ; mais on ne pouvait entrer qu'un seul à la fois. L'individu introduit arrivait devant une table autour de laquelle trois assesseurs siégeaient gravement ; on lui disait de plonger son doigt dans une urne qui se trouvait là et de deviner ce qu'elle contenait. Or, la chose n'était pas difficile, l'odeur suffisant à elle seule pour indiquer la nature de cette matière. L'individu ainsi attrapé s'en allait alors tout penaud et se gardait bien de se vanter de la mystification dont il avait été l'objet. Comme personne ne disait rien, la foule continuait à abonder et la caisse du spéculateur à se remplir.

⁂

Une foule de personnes ont pu voir la fameuse hirondelle peinte par Horace Vernet au plafond d'une des salles du café de Foy. Le peintre était coutumier de ces sortes de fantaisies. De son temps, les aubergistes n'avaient pas encore eu l'ingénieuse idée de porter le service sur la note, et il était d'usage de laisser sous le chandelier le pourboire qu'on destinait à la servante. Un jour donc qu'Horace Vernet avait couché à l'hôtel, il avertit en partant la fille de service qu'elle trouvera ce qu'il a laissé pour elle sous le chandelier. Celle-ci n'a rien de plus pressé que d'y courir ; mais quelle n'est pas sa stupéfaction en voyant, au lieu de ce qu'elle cherchait, un *étron* magnifique ! Elle crie, elle tempête, elle se répand en injures et s'empresse d'aller chercher un linge pour faire disparaître cette incongruité. C'est seulement alors qu'elle s'aperçoit que ce qu'elle avait pris pour une réalité n'avait ni corps ni odeur. Cette plaisanterie du peintre fit la fortune de l'auberge où il avait laissé cette singulière carte de visite.

⁂

Mais, par un juste retour des choses d'ici-bas, ne serait-ce point Horace Vernet en personne qui aurait joué le rôle de mystifié dans l'anecdote suivante ?

Un de nos *peintres en renom*, dit la chronique, traversait un jour son atelier, conduisant une dame dans son appartement. Arrivé à la porte, il aperçoit en sentinelle... La dame recule comme si elle avait failli marcher sur un serpent. Le peintre, furieux, se préparait à faire un mauvais parti à ses élèves quand l'un d'eux, quittant son chevalet, s'approche et s'excuse auprès du maître d'une plaisanterie tout à fait innocente. En effet, l'objet monstrueux était tout simplement une imitation en carton, d'une forme et d'une couleur à s'y méprendre. Le peintre et sa compagne rirent beaucoup de cette espièglerie, et tout fut dit. A quelques jours de là, le peintre rentrait encore chez lui, et le même objet s'offre de nouveau à sa vue. Il y porte en souriant une main hardie ; mais cette fois l'objet avait été fabriqué sans couleur ni pinceau.

⁂

Le nom de M. Richer est connu de tout le monde ; or voici ce que la légende lui attribue. Lorsque sa fille fut en âge d'être mariée, elle avait un million de dot. Beaucoup de gens trouvant, comme Vespasien, que l'argent ne sent jamais mauvais, se présentèrent pour épouser la fille et le million. M. Richer était trop raisonnable pour exiger un prétendant maître ès arts dans la branche industrielle qu'il cultive ; seulement, il voulait être assuré que son gendre ne lui reprocherait jamais l'origine de sa fortune ; pour cela, il imposait à tout prétendant l'obligation de se plonger jusqu'au cou dans un tonneau rempli de sa marchandise. Tous reculèrent devant cette épreuve d'un nouveau genre. Enfin vint un avocat sans cause, qui pourpensa qu'il en serait quitte pour quelques bains et qui se décida à tenter l'aventure. On l'introduit dans le salon, où se dressait un tonneau apporté pour la circonstance et rempli de la matière la plus louable. Le prétendant fait bien quelques difficultés ; mais, s'il recule, c'est pour mieux sauter, et bientôt le voilà, selon les exigences du programme, enfoncé dans le tonneau jusqu'au cou. M. Richer, saisissant alors un grand sabre qui se trouvait dans un coin du salon, le passe avec rapidité sur le tonneau, comme s'il voulait couper la tête de celui qui s'y trouve. On devine le reste : le malheureux avocat, par un mouvement instinctif, se baisse et plonge tout entier dans l'odorant mélange. Content de cette épreuve, M. Richer vint lui tendre la main en lui disant : « Maintenant vous pouvez être mon gendre, et vous n'aurez aucun reproche à me faire ! » *Ejusdem farinæ*, eût dit Louis XVIII.

⁂

Vivier est connu comme un grand mystificateur. Voici de quoi il s'avisa un jour. Il se promenait sur le boulevard avec un provincial de ses amis. Pressés par la nature, tous deux entrent dans un *water-closet*. Vivier sort le premier, donne 0 fr. 50 au bureau en disant : « Vous rendrez les 4 sous au monsieur qui est avec moi. » L'ami sort et se présente pour payer : « Tenez, voilà 4 sous, lui dit la buraliste. — Mais ces 4 sous ne sont pas à moi, réplique le provincial étonné. — Si, si, ils vous reviennent, insiste son interlocutrice ; après tout, si vous n'en voulez pas, vous pouvez les laisser. » L'autre les empoche tout de même et s'en va conter à Vivier la cause de son épatement. « On n'a fait que vous donner ce qui vous était dû, réplique l'artiste ; vous venez de déposer là une matière excellente pour l'engrais, on vous paye, il n'y a rien que de très-naturel. A Paris, les choses se passent toujours ainsi. » Notre provincial est enchanté de cette découverte et de la manière de faire des Parisiens. Un instant après, il quitte Vivier sous le premier prétexte venu, s'enfile dans un passage et va droit au *water-closet*. En sortant, il se présente au bureau et tend la main : « C'est 0 fr. 15, fait la buraliste, qui ne le voyait pas avancer de l'argent. — Ah ! vous ne donnez que 0 fr. 15, vous ? fait le provincial ; n'importe, je m'en contenterai tout de même. » On juge de l'imbroglio qui résulta de ce malentendu ; le provincial, se croyant dans son droit, tenait bon, et la buraliste allait envoyer querir un sergent de ville, quand Vivier, qui avait suivi son ami, se doutant bien de ce qui allait se passer, vint mettre un terme au quiproquo.

Terminons cet article, bien peu sérieux peut-être, mais qui n'est qu'un écho des nombreux ouvrages imprimés sur ce sujet, par une question de médecine légale, qui peut sembler un paradoxe au premier aspect, mais qui a une importance réelle, puisqu'elle peut servir à faciliter l'instruction d'une affaire criminelle. Comment distinguer si un *étron* est l'œuvre d'un homme ou d'une femme ? Voici, par exemple, un criminel dont on perd tout à coup la trace ; il n'en reste que ce seul vestige. A qui appartient-il ? Si l'urine en est voisine, il appartient à une femme ; si elle en est éloignée, à un homme. Comme on le voit, le domaine de la science s'étend partout.

ÉTRONÇONNÉ, ÉE (é-tron-so-né) part. passé du v. Etronçonner : *Arbre* ÉTRONÇONNÉ.

ÉTRONÇONNER v. a. ou tr. (é-tron-so-né — du préf. *é*, et de *tronçon*). Arboric. Supprimer toutes les branches d'un arbre, de manière à ne lui laisser que le tronc : ÉTRONÇONNER *un frêne, un platane*.

ÉTROPE s. f. (é-tro-pe). Mar. Autre orthographe du mot ESTROPE.

ÉTROPLE s. f. (é-tro-ple). Ichthyol. Genre de poissons, de la famille des sciénoïdes, caractérisé par un préopercule non dentelé, de nombreux aiguillons à l'anale, et comprenant un petit nombre d'espèces, toutes propres à l'Inde.

ÉTROUBLE s. m. (é-trou-ble — corruption du mot *estrouble*). Agric. Nom du chaume dans quelques localités.

ÉTROUSSE s. f. (é-trou-se). Pratiq. Adjudication de certains biens en justice.

— Féod. *Etrousse et mal étrousse*, Droit du seigneur sur le foin et les bœufs.

ÉTROUSSER v. a. ou tr. (é-trou-sé — rad. *étrousse*). Anc. pratiq. Adjuger en justice : ETROUSSER *une terre*.

ÉTRUFFÉ, ÉE adj. (é-tru-fé — altération du mot *atrophié*). Véner. Dont la cuisse est atrophiée : *Chien* ÉTRUFFÉ.

ÉTRUFFURE s. f. (é-tru-fu-re). Véner. Atrophie de la cuisse des chiens, à la suite d'une blessure ou d'une foulure.

ÉTRUN, village et comm. de France (Pas-de-Calais), cant. N., arrond. et à 6 kilom. d'Arras, au confluent du Gy et de la Scarpe ; 298 hab. La maison de campagne de l'évêque d'Arras occupe l'emplacement d'une ancienne abbaye de dames bénédictines nobles. Le jardin et le parc sont arrosés par des sources abondantes et très-fraîches. Camp romain dit camp de César.

ÉTRURIE, en latin *Etruria* ou *Tuscia*, ancienne région de l'Italie, entre la Macra et la Ligurie au N., l'Apennin qui la séparait de l'Ombrie et du pays des Sabins à l'E., le Tibre et le Latium au S., et la mer Tyrrhénienne à l'O. Elle occupait le territoire qui formait naguère l'ex-grand-duché de Toscane et le N.-O. des Etats de l'Eglise. Cette contrée, appelée *Tyrrhenia* par les Grecs et *Rasena* par les habitants, était couverte par les ramifications occidentales de l'Apennin et arrosée par l'Arnus, l'Umbro et le Tibre. Elle renfermait les lacs de Clusium, de Trasimène, de Vulsinies, de Sabatinus et de Vadimon. Les villes les plus importantes étaient : Cæré, Tarquinies, Vulsinies, Cortone, Vétulonie, Clusium, Pérouse, Rosellæ, Arretium, Volaterræ, Populonie. V. ETRUSQUES.

Etrurie et les Etrusques (L'), par M. Noël des Vergers (1864, 2 vol. in-8° et un atlas). Ce grand ouvrage est le résultat de plusieurs années de fouilles entreprises par l'érudit français, de concert avec un habile explorateur italien, Alessandro François, dans les maremmes de la Toscane. Ces vastes solitudes, protégées par des exhalaisons pestilentielles, ont longtemps enseveli sous leurs marais, leurs sables, leurs bois inaccessibles, les ruines de la vieille civilisation étrusque ; depuis peu de temps seulement on commence à leur arracher leurs secrets. En 1828, M. Ottfried Müller a réuni en deux volumes, d'une vaste érudition, toutes les notions que les monuments jusqu'à lui exhumés et les fragments recueillis dans les auteurs latins contenaient sur l'Etrurie ; après lui, d'autres savants allemands ont étudié quelques côtés intéressants de la question. Il restait à l'envisager dans son ensemble, à pousser plus loin les fouilles, à interroger les tombeaux, les nécropoles, les vases, les bronzes, les bijoux. C'est ce qu'a entrepris M. Noël des Vergers. « Il s'est fait, a dit M. Beulé, le disciple d'Ottfried Müller et son continuateur. Il a reconstitué l'enchaînement historique et suivi les destinées de l'Etrurie, les inscriptions aidant, depuis la fondation de Rome jusqu'à la dissolution de l'empire romain. Il a rétabli la topographie ancienne avec la précision que donnent des fouilles méthodiques et des relevés exacts. Il a étudié les monuments comme les objets les plus humbles, afin d'en tirer quelques lumières sur les origines des Etrusques, sur leurs affinités de races, sur leur religion, sur leur industrie, sur leurs relations avec l'Orient et la Grèce, sur l'influence qu'ils ont exercée à Rome, sur les emprunts si variés que leur a faits la civilisation latine. Le témoignage écrit est parfois trompeur ; car les Romains avaient trop d'orgueil pour ne pas mentir de propos délibéré, tandis qu'ils faisaient disparaître les annales de l'Etrurie avec sa langue. Au contraire, le témoignage des monuments est inaltérable, et leur simple rapprochement suffit parfois pour renverser les mensonges les plus éloquents ou les erreurs les plus populaires. Le rôle que l'archéologie doit jouer dans la reconstitution de l'ancienne Etrurie est plus considérable encore que celui qu'elle a joué dans l'étude de la civilisation égyptienne ou de la civilisation assyrienne ; car elle ne doit pas seulement remplacer les textes qui manquent ou expliquer ceux qu'on ne traduit pas, elle doit souvent réfuter d'une manière absolue les récits des historiens célèbres. »

Le travail de M. des Vergers comprend la description des maremmes au point de vue archéologique, l'examen des différentes interprétations données aux traditions de l'antiquité sur les origines des Etrusques, et surtout l'étude de ce que nous révèlent les monuments mêmes de l'Etrurie. A les voir circonscrits dans une même province de l'Italie, on comprend qu'une civilisation si différente de celles qui l'entourent n'est pas née sur le sol même, et doit avoir eu son germe en d'autres contrées. Des rapprochements nombreux, rendus plus faciles par les récentes découvertes de l'archéologie, tentés sans idée systématique et préconçue, l'amenèrent à se convaincre de l'influence profonde de l'hellénisme, tout en accordant à l'élément asiatique la part la plus ancienne dans le développement de la civilisation des Tyrrhènes. M. des Vergers a complété la géographie de l'Etrurie en nous montrant la distribution du peuple sur le territoire. Tarquinies, Cæré, Véies, Ardée, Vulsinies, Vulci, Vetulonia, Rosellæ, Clusium, Cortone, Pérouse, Arretium, explorées successivement par l'auteur, démontrent l'extension de la puissance étrusque vers le nord et la formation de la grande confédération des douze cités ou lucumonies du centre, qui a joué un rôle si important en Italie avant la domination romaine. C'est toujours sur l'archéologie que M. des Vergers s'appuie ; c'est à elle qu'il demande les moyens de retrouver également les villes qui composaient la seconde confédération de douze cités que les Etrusques formèrent plus tard, à l'imitation de la grande confédération centrale, dans les plaines du Pô. Telles sont Felsina (aujourd'hui Bologne), Mantoue, Melpum, Atria, Spina. M. des Vergers suit encore les Etrusques en Campanie, où la tradition leur attribuait l'établissement d'une troisième confédération de douze villes, dont les principales auraient été Capoue, Nola, Nocera. Il examine ensuite les relations commerciales de l'Etrurie et sa constitution politique, puis le système religieux de ce peuple et le développement des arts, qui s'y relie d'une façon intime.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à l'examen des origines étrusques. M. Noël des Vergers a essayé de prouver que les Etrusques sont bien, comme l'assurait Hérodote, d'origine asiatique. Et ce qui donne plus d'intérêt à son argumentation, c'est qu'il l'appuie sur l'inspection de monuments découverts par lui à Vulci et dans toute la maremme. Il a reproduit dans un magnifique atlas les dessins d'une vaste chambre funéraire de la nécropole de Vulci. Là se trouvent à profusion les monstres fantastiques, les chimères, les griffons, les taureaux à tête humaine, toutes les créations bizarres de l'art asiatique ; puis c'est une scène de l'*Iliade*, Achille massacrant les prisonniers troyens pour venger Patrocle, où l'artiste a mêlé aux héros classiques Charon, le dieu méchant, et un autre personnage qui paraît être le génie du bien : évidente inspiration des dogmes du *Zend-Avesta*. L'auteur joint à ces raisons, qu'il multiplie, beaucoup de témoignages des auteurs anciens, Plaute, Tacite, etc., et paraît avoir résolu la question.

Les 40 planches in-folio de cet atlas méritent une mention spéciale. Après une carte archéologique de l'Etrurie, où sont marquées les nécropoles jusqu'à présent reconnues, et les fragments de voies romaines, viennent trois planches consacrées à l'hypogée récemment découvert à Cæré, et où sont figurés, à l'aide du relief et de la couleur, les armes, les instruments, les ustensiles des Etrusques. Vingt-cinq planches en chromo-lithographie reproduisent, avec leur style propre et leurs couleurs, les principaux vases recueillis par l'auteur dans les nécropoles qu'il a fouillées, et principalement dans celles de Chiusi et de Vulci. Parmi les sujets les plus intéressants, M. Beulé signale une amphore panathénaïque, où Minerve, armée du casque et de l'égide, brandit sa lance entre deux colonnes sur lesquelles des coqs sont perchés. Ce qui accroît singulièrement l'importance de ce vase, c'est que Minerve est représentée deux fois avec deux colonnes, deux coqs et de doubles attributs. M. de Witte a expliqué ce dualisme de la fille de Jupiter, que d'autres monuments avaient déjà fait connaître aux archéologues. Il a cité le premier un curieux passage d'Apollodore, où il est dit qu'*Athéné* fut élevée par Triton, qui avait une fille nommée *Pallas*. Toutes deux aimaient les exercices guerriers et la lutte. Une querelle s'éleva. Athéné tua Pallas en lui présentant la terrible égide. Accablée de douleur, elle fit une statue de bois semblable à Pallas, lui mit l'égide sur la poitrine et la consacra à Jupiter. Ce mythe a peut-être été inventé après coup par les Grecs pour justifier le double nom de *Pallas-Athéné* que portait Minerve : les artistes l'ont adopté à leur tour. Il faut remarquer aussi, parmi les vases recueillis par M. des Vergers, celui sur lequel M. de Witte a reconnu la *fête des Brebis*, telle que la célébraient les Argiens, en tuant ce jour-là tous les chiens qu'ils pouvaient rencontrer. C'était une façon d'honorer Linus, fils d'Apollon et de Psamathé, dévoré par les chiens d'un berger d'Argolide.

Si la plupart de ces vases portent des sujets grecs ou des inscriptions grecques et sont conformes de tout point à l'art grec, quelques-uns, au contraire, présentent un caractère entièrement étrusque. Telle est l'amphore trouvée à Chiusi et qui représente un combat. Les vases en terre noire ornés de reliefs archaïques, provenant de la fabrique de Clusium, rappellent à M. Beulé la vieille vaisselle noire que Juvénal prête au roi Numa :

> . . . . *Quis*
> *Simpuvium ridere Numæ, nigrumque catinum*
> *Ausus erat ?*

« Les formes sont pesantes, ajoute-t-il, bizarres, variées, quelquefois d'une naïveté élégante. Les reliefs se répètent souvent ; ce sont des figures humaines, des têtes qui ressemblent à des têtes égyptiennes, des sphinx, des chevaux ailés, des sirènes, des griffons, des panthères, avec les caractères bien connus de l'archaïsme oriental. En effet, avant de subir l'influence de l'art grec, il est dans l'ordre historique que les Etrusques aient imité les produits que le commerce leur apportait d'Orient. »

C'est à sa découverte de l'hypogée de Vulci que M. Noël des Vergers, avec la passion de l'archéologue, a consacré ses plus belles pages et ses plus belles planches. « Lorsqu'au dernier coup de pic, dit-il, la pierre qui fermait l'entrée de la crypte céda, la lumière de nos torches éclaira des voûtes dont rien, depuis plus de vingt siècles, n'avait troublé l'obscurité ou le silence. Tout y était encore dans le même état qu'au jour où l'on en avait muré l'entrée, et l'antique Etrurie nous apparaissait comme aux temps de sa splendeur. Sur leurs couches funéraires, des guerriers, recouverts de leurs armures, semblaient se reposer des combats qu'ils avaient livrés aux Romains ou à nos ancêtres les Gaulois. Formes, vêtements, étoffes, couleurs furent apparents pendant quelques minutes, puis tout s'évanouit à mesure que l'air extérieur pénétrait dans la crypte, où nos flambeaux vacillants menaçaient d'abord de s'éteindre. Ce fut une évocation du passé qui n'eut même pas la durée d'un songe et disparut comme pour nous punir de notre curiosité. Pendant que ces frêles dépouilles tombaient en poussière au contact de l'air, l'atmosphère devenait plus transparente. Nous nous vîmes alors entourés d'une autre population guerrière due aux artistes de l'Etrurie. Des peintures murales ornaient la crypte dans tout son périmètre et semblaient s'animer au reflet de nos torches. Bientôt elles attirèrent toute notre attention, car elles me semblèrent la part la plus belle de notre découverte. Deux portes qui se faisaient face, la porte d'entrée et celle du fond, divisaient la salle funéraire en deux parties égales. D'un côté, les peintures se rapportaient aux mythes de la Grèce, et les noms grecs inscrits en caractères étrusques ne laissaient aucune incertitude sur le sujet : les poëmes d'Homère l'avaient inspiré. J'avais sous les yeux l'un des drames les plus sanglants de l'*Iliade*, le sacrifice que fait Achille des prisonniers troyens sur le tombeau de Patrocle ; de l'autre, un chef étrusque, Mastarna, plus heureux qu'Achille, était représenté sauvant la vie à son ami Cœles Vibenna. » Ajoutons que Mastarna et Cœles Vibenna ne sont pas désignés seuls par des inscriptions. Un des guerriers porte le nom d'*Aule Vipinas ;* un autre est le *lars Ulthes* (*Voltius*), et il plonge son épée dans le corps d'un *Laris Papathnas*. L'artiste a même donné à un prisonnier un nom que les rois de Rome ont rendu célèbre, celui de *Tarchunies* (*Tarquinius*). Enfin, une figure de femme, trop promptement ruinée, sur une cloison servant de refend à la crypte, était surmontée du nom de *Tanaquil*, si intimement lié dans la légende à celui de Tarquin et à celui de Mastarna ou Servius Tullius.

ÉTRURIE (ROYAUME D'), nom que porta pendant quelque temps le grand-duché de Toscane, lorsqu'en 1801 il fut enlevé à la maison d'Autriche et érigé en royaume en faveur de Louis, prince héréditaire de Parme, fils de Ferdinand, duc de Parme. Le titulaire étant mort dès 1803, le royaume d'Etrurie fut gouverné par Marie-Louise, fille de Charles IV d'Espagne, mère et tutrice de Charles-Louis, qui prit le titre de Louis II. Ce royaume disparut à la fin de l'année 1807, par suite d'un traité avec l'Espagne, fut incorporé à la France en 1808, et reparut comme grand-duché de Toscane, en 1809, sous le gouvernement de la princesse Bacciochi, sœur de Napoléon. V. TOSCANE.

ÉTRURIEN, ENNE s. f. (é-tru-ri-ain, è-ne). Géogr. Habitant de l'Etrurie ; qui appartient à l'Etrurie ancienne ou moderne ou à ses habitants : *Les* ETRURIENS. *L'histoire* ÉTRURIENNE. *Sa Majesté* ÉTRURIENNE.

ETRUSCUS HERENNIUS, césar romain, mort en 251 de notre ère. Il était fils de l'empereur Décius. Lorsque son père monta sur le trône (249), il devint prince de la jeunesse et césar, puis fut nommé consul et reçut le titre d'auguste. Au mois de novembre 251, Etruscus suivit son père dans son expédition contre les Goths et trouva la mort au commencement de la sanglante bataille livrée près d'Abricium, non loin du Danube. On sait que c'est à cette bataille que Décius perdit également la vie.

ÉTRUSQUE s. et adj. (é-tru-ske). Géogr. anc. Habitant de l'Etrurie ; qui appartient à l'Etrurie ou à ses habitants : *Les* ETRUSQUES. *Langue, art* ÉTRUSQUE. *Vases, monnaies* ÉTRUSQUES. V. l'article suivant.

ÉTRUSQUES, ancien peuple de l'Italie, établi dès la plus haute antiquité dans la contrée qui porta le nom d'Etrurie et qui formait récemment encore le duché de Toscane.

Des peuples puissants s'agitaient sur le sol de l'Italie bien avant la fondation de Rome. Les Etrusques paraissent avoir occupé le premier rang, par leurs richesses et leur civilisation avancée. Malheureusement leur histoire est détruite ; leur origine même est sujette à des contestations. Rome, qui s'enrichit de leurs trésors, de leurs connaissances et de leurs lois, fit disparaître leurs monuments et jusqu'à leur langue. Cependant les recherches de quelques savants, tels que Inghirami, Niebuhr, le chevalier Micali, Ottfried Müller, Noël des Vergers etc., ont fini, après bien des discussions, par jeter un peu de clarté dans le passé de cette grande nation. Ce sont eux que nous prenons pour guides.

— *Origine et établissement des Etrusques.* « Les anciens habitants de l'Etrurie, dit M. Alfred Maury, désignés sous le nom de Tyrrhéniens, d'où la mer de Toscane, *Tyrrhenum mare*, reçut son nom, paraissent se rattacher à la grande branche pélasgique, sortie, comme toutes les nations de l'Europe, du tronc aryen. Leur antique existence en Italie les fit regarder par certains auteurs comme autochthones. Cependant Hérodote raconte que les Lydiens prétendaient être les ancêtres des Tyrrhéniens ; mais le récit qu'ils faisaient de l'émigration de cette colonie porte en soi le caractère de la fable, et on ne peut découvrir aucun rapport de langue et de mœurs entre les Etrusques et les Lydiens. Les recherches des savants du XVIIIe siècle ont prouvé jusqu'à l'évidence que les *Raseni* étaient un même peuple avec celui que les Romains appelaient Rhétiens. Cette identité se montre dans les noms des lieux et dans les restes des monuments étrusques qu'on a trouvés dans le Tyrol. Les Rhétiens étaient Celtes et, par conséquent, les Etrusques l'étaient aussi. Cependant, comme ils arrivèrent en Italie longtemps après les autres Celtes, et qu'ils eurent dans leurs institutions et leurs arts un caractère tout à fait original, on doit les considérer comme un peuple particulier... Ce qui indique l'origine asiatique de leur langue, c'est la suppression des voyelles brèves et le manque de consonnes redoublées, caractère qu'elle partage avec toutes les langues, ou au moins avec toutes les écritures araméennes. Cependant les Etrusques ne désignaient pas les nombres par des lettres de l'alphabet, comme font les peuples de race sémitique. Les chiffres que nous nommons *romains* sont effectivement étrusques. On les trouve fréquemment sur les monuments de ce peuple. Ces caractères sont des hiéroglyphes, et datent d'un système d'écriture antérieur à l'écriture alphabétique. »

Quand ces étrangers (Tyrrhènes ou Etrusques) envahirent l'Italie, deux grands peuples, les Liguriens et les Ombriens, occupaient le bassin du Pô. Toute l'invasion des Etrusques ou Raseni, comme ils s'appelaient eux-mêmes, tomba sur les Ombriens, qui disparurent peu à peu devant l'occupation des envahisseurs. On fixe généralement à l'an 1187 av. J.-C. la date de l'établissement des Etrusques en Italie. Quoi qu'il en soit, l'empire étrusque se forma longtemps avant la fondation de Rome, auprès de Tarquinies et d'Argylla, et acquit rapidement une grande importance, car Tite-Live, en parlant des secours promis à Scipion par les peuples d'Etrurie, cite huit villes considérables : Cæré, Tarquinii, Populonia, Volaterræ, Arretium, Perusia, Clusium et Rosellæ. Les historiens portent, pour la plupart, à douze le nombre des cités étrusques. On sait que ces villes étaient unies par des liens fédératifs, et qu'il existait, en outre, un nombre considérable de cités indépendantes.

Après l'expulsion des Ombriens de la plaine du Pô, la première mention que l'histoire fasse des Etrusques remonte à l'arrivée d'Enée en Italie. Turnus, roi des Rutules, appela à son aide, contre le chef des Troyens, Mézence, roi étrusque de Cæré. Il est à peu près certain que Rome a été sous la domination des Etrusques, et quelques historiens croient que le roi auquel les Romains donnaient le nom de Servius Tullius n'était autre qu'un chef étrusque (*lucumon*) nommé Mastarna. Porsenna paraît avoir été le chef de la nation étrusque ; pour prix de la paix que Rome lui demandait, il obtint les insignes de la royauté. Vers l'an 475 av. J.-C., les Etrusques, qui avaient occupé la Campanie, essuyèrent devant la ville de Cumes une défaite navale qui ruina entièrement leur marine.

Mais déjà leur puissance avait considérablement diminué. Les Sabins les forcèrent, en 439, d'abandonner la Campanie, et quelque temps après commença, entre les Etrusques et les Romains, cette interminable et sanglante lutte, dont le résultat fut si fatal à l'Etrurie. Les épisodes les plus importants de cette guerre, qui dura plus de quatre-vingts ans, sont la prise et la destruction de Véies (399 ans av. J.-C.) et la défaite des Etrusques sous les murs de Sutrium, puis sur les bords du lac Vadimon (283 ans av. J.-C.). A la suite de cette dernière défaite, les Etrusques durent se soumettre aux conditions qu'il plut à Rome de leur imposer. Dès lors, plus de nationalité étrusque. Le peuple étrusque, comme tous les peuples de l'Italie, prit une part active à la guerre sociale ; il lutta avec une grande énergie pour recouvrer son indépendance et succomba le dernier.

Ce fut sur lui que tomba tout le poids de la vengeance de Sylla (87 ans av. J.-C.). L'histoire de l'Etrurie se confondit dès lors avec celle du reste de l'empire romain. V. TOSCANE.

— *Gouvernement et législation.* Le système politique de l'Etrurie était à la fois fédéral et féodal. La nation était divisée en douze lucumonies, dont chacune avait son chef politique et militaire, auquel les historiens latins ont donné le nom de roi. Cependant il arrivait des cas où le commandement des douze lucumonies était conféré à un seul de ces chefs, auquel les autres obéissaient et à qui chacune des douze cités envoyait un licteur en signe de soumission et d'obéissance à son autorité. « Véritables villes souveraines, les douze cités, dit M. Alfred Maury, dominaient sur le pays entier, et tenaient dans leur dépendance, soit comme colonies, soit comme sujettes, les autres villes situées dans leur territoire respectif. Pareillement, dans chaque cité, le pouvoir était aux mains d'une aristocratie à la fois militaire et sacerdotale, constituée héréditairement et représentant la race conquérante, tandis que la masse des clients, espèce de serfs, représentait les anciens habitants soumis par la force. Les assemblées publiques de la confédération, qui se tenaient à Vulsinies, dans le temple de Voltumna, n'étaient qu'un conseil des grands, des *lucumons*, nom qui paraît avoir été commun à tous les membres de cette caste dominatrice. Sous cette constitution, qui portait en soi un germe de mort, dit M. Guigniaut, l'Etrurie fleurit pourtant durant plusieurs siècles par le commerce et par les arts. Non-seulement elle s'étendit vers le nord par delà l'Apennin, sur les deux rives du Pô, où l'on vit s'élever d'une mer à l'autre douze puissantes colonies, filles des douze métropoles du centre ; mais, sans doute à l'aide de sa puissante marine, elle fonda au sud, en Campanie, une troisième confédération de douze cités, vers 800 av. J.-C. Elle couvrit de ses vaisseaux les deux mers, visita la Grande-Grèce, la Sicile, la Sardaigne, la Corse, et poussa même jusqu'à l'Archipel ses courses guerrières ou ses industrieuses entreprises. »

— *Sciences, philosophie, religion.* L'Etrurie fut de bonne heure le siége d'une civilisation qui semble avoir été très-avancée. On estime que les Etrusques reçurent des Lydiens et des Pélasges les éléments des arts et les lumières religieuses. Leur caractère mélancolique et porté à la spéculation était célèbre dans l'antiquité. Les philosophes admirent cette profondeur de sentiment qui élevait chez eux la pensée humaine au-dessus des intérêts vulgaires. « Au sein d'un sacerdoce nombreux et fortement constitué, dit Creuzer (*Religions de l'antiquité*, trad. Guigniaut, t. II, 1re partie), dut nécessairement s'élaborer, avec la prospérité toujours croissante de l'Etat, un système de notions à la fois théologiques et scientifiques, qui se perpétua par la tradition jusqu'au moment où la connaissance de l'écriture permit de le fixer dans des livres sacrés. Des écoles, fréquentées par les enfants des grandes familles, devinrent la base d'un patriciat qui ne se fondait pas seulement sur la naissance, mais encore sur les avantages de l'esprit, ce dont l'ancienne Rome offre maint vestige. Malgré les révolutions de toute espèce qui avaient bouleversé l'Etrurie, il subsistait au temps des Romains, soit dans la tradition, soit dans les livres, de précieux débris des doctrines antiques. Ces doctrines, l'ouvrage des prêtres, étaient, comme en Orient, attribuées à leurs dieux, qui étaient en même temps leurs écrivains sacrés. »

La nymphe Bygoïs avait écrit des traités sur les éclairs ; le dieu Tagès était l'auteur des livres achérontiens, si célèbres dans les collèges religieux de l'ancienne Rome ; Bacchès, élève de Tagès, avait commenté ces livres.

Les Romains, qui dévastèrent l'Etrurie pendant des siècles, peuvent être considérés comme les destructeurs de la civilisation et des monuments religieux du pays, comme de son indépendance et de ses institutions politiques. Ce qu'on en connaît a été recueilli plus tard par la science grecque du temps des écoles néo-platoniciennes. Le caractère grave de la nation étrusque s'annonce d'abord à la science dans sa théorie des âges du monde. « Un certain nombre d'âges, enseignaient les prêtres, ont été assignés aux hommes et aux choses humaines, et le passage de l'un à l'autre est chaque fois annoncé par des apparitions et des signes au ciel et sur la terre. L'histoire de l'Etrurie se classait dans l'une de ces grandes périodes. La volonté divine avait fixé dix siècles inégaux, ou âges d'homme, à la durée de l'empire étrusque. Des quatre premiers, chacun comprenait 105 ans, le cinquième 123 ans, le sixième 119, le septième autant, et ainsi de suite. Les huit premiers formaient ensemble 904 ans. Avec le Xe siècle devait finir l'Etat des Etrusques, et ce Xe siècle avait commencé durant les jeux de César, suivant la prédiction de l'aruspice Volcatius. » (Creuzer).

La religion des Etrusques reconnaissait deux sortes de dieux : les dieux généraux, c'est-à-dire ceux dont tous les hommes subissaient l'empire, et des dieux particuliers à certaines villes, ou simplement privés.

Les dieux intéressant toute la confédération étrusque étaient les divinités d'origine pélasgique, Jupiter, Junon et Minerve, qui avaient un temple dans chaque ville. Jupiter avait un conseil composé de douze divinités, les grands dieux de la Grèce : six mâles et six femelles. On appelait ces derniers *consentes* ou *complices*, et ils se confondaient, d'après l'opinion la plus accréditée, avec les dieux cabires. Le nom générique de la divinité, en étrusque, était le mot *aesar*, qu'on a rapproché de *Cæsar* et des *ases* des peuples scandinaves.

Ces dieux étaient les intermédiaires obligés entre l'humanité et l'Etre suprême. Ils étaient entourés d'un nombre infini de serviteurs ou génies qui s'appelaient collectivement pénates, et étaient de quatre classes placées hiérarchiquement. « Sur chaque individu vivant, dit Creuzer, sur le caractère et les inclinations de chaque personne, planent et dominent en maîtres deux génies, dont l'un veille avec une tendre sollicitude au bien de l'âme qui lui est confiée ; l'autre, véritable esprit de ténèbres, abat sur elle ses ailes menaçantes. »

Ce sont les anges gardiens et les mauvais anges de la mythologie chrétienne. Partout où existe un homme, selon les Etrusques, un génie invisible est présent. Le lien qui nous attache au pays natal est sous la protection d'un bon génie. Celui qui garde la maison paternelle et protége nos souvenirs de famille est dit *lar* (maître ou seigneur). Vivre sans un *lar familiaris*, sans patrie et sans asile, était la plus terrible position que les anciens pussent concevoir pour un homme. La doctrine des dieux lares et des dieux pénates s'implanta de bonne heure à Rome, où elle dura autant que le paganisme. La littérature latine est pleine de sentiments empruntés à cette doctrine. Les lares et les pénates dépendaient de Vesta, déesse du foyer domestique, qui avait son autel dans l'endroit le plus intime de la maison.

On représentait les dieux pénates et les dieux lares sous la forme d'enfants nus, avec la *bulla* suspendue au cou. Comme ces mœurs existaient à Rome de même qu'en Etrurie, et qu'elles devinrent celles du peuple romain, il est légitime d'en conclure qu'avant l'introduction de la mythologie grecque dans la religion des Romains, ils devaient la plupart de leurs croyances religieuses et tout l'ensemble de leur culte privé à la nation étrusque. Ce monde des esprits comprenait encore les dieux mânes, qui habitaient des régions inférieures ou sublunaires, et veillaient sur l'âme des morts.

Suivant les croyances romaines, probablement dérivées de celles des Etrusques, les dieux mânes montaient trois fois par an dans le monde supérieur, le 24 août, le 5 octobre et le 8 novembre, jours de fête durant lesquels on ne pouvait entreprendre aucune affaire qui fût légale. Les Etrusques célébraient aussi la fête des bons ou des morts, selon une conjecture de Plutarque. « Dans ces jours consacrés où les âmes visitaient la terre, les Romains célébraient des rites mystérieux, dont, pour cette raison même, nous savons fort peu de chose. C'était sans doute une sorte de fête de toutes les âmes ou de tous les saints. »

La fête publique des âmes avait lieu en février, quand le soleil se trouvait dans le signe du Verseau, et consistait surtout en libations offertes aux dieux mânes. Le culte des âmes était aussi fort répandu et fort divers, car il était abandonné à l'arbitraire individuel.

Enfin la théologie étrusque comportait encore le culte d'autres divinités en grand nombre, mais qui paraissent une importation étrangère et dont il sera question ailleurs.

A consulter : Creuzer, *Religions de l'antiquité*, trad. Guigniaut, t. II, 1re partie.

— *Langue.* Les nombreux et importants travaux publiés jusqu'à nos jours sur l'antiquité et l'histoire des Etrusques n'ont pas encore fermé la voie aux conjectures touchant l'origine et la nature de la langue de ce peuple. Cette langue a été le véhicule de la civilisation italique, longtemps avant la fondation de Rome. L'Etrurie avait des écoles publiques renommées, où plus tard, pendant plusieurs siècles, la jeunesse romaine ne dédaigna pas d'aller s'instruire. Rome, encore barbare, emprunta aux poëtes de l'Etrurie les vers fescennins, chants libres et joyeux, improvisés, pour la plupart, au sein de l'ivresse des fêtes. Dans ces productions grossières, sans contrainte et sans lois, s'échangeaient, dit Horace, des sarcasmes rustiques. On parle aussi des vers saturnins, autre espèce de poésie vulgaire, sans mètre déterminé. Au dire de Festus et de Varron, c'était dans cette forme que Faune et la bonne déesse rendaient leurs oracles.

Le plus ancien monument littéraire des Etrusques était le *Chant sacré* de Tagès, petit-fils de Jupiter, qui leur avait donné, dans une forme métrique, les règles à suivre dans l'accomplissement des sacrifices, dans les augures à tirer des éclairs et du vol des oiseaux, dans l'examen des entrailles des victimes et dans toutes les parties de la discipline religieuse qui fut ensuite établie dans l'Etrurie. Il y avait encore chez ce peuple d'autres écrits sur la divination, sur les pronostics tirés de la foudre, sur sa nature et sur ses diverses espèces, auxquels il faut ajouter les *Rituels* et les livres sacrés appelés *Fatales*. Venaient ensuite des ouvrages sur la géométrie, l'astronomie, la médecine, l'histoire naturelle, la physique, la politique et la morale. Enfin l'histoire formait une branche importante de cette littérature. Cicéron compare les *Annales* des Etrusques à celles des Romains, et il les regarde comme les fidèles dépositaires des traditions nationales. Au temps de Varron, ces *Annales*, écrites dans le VIIIe siècle de l'ère toscane, existaient encore. Avec les restes échappés à la destruction, Claude composa vingt livres sur les *Antiquités étrusques*. Suétone parle avec éloge de cet ouvrage, qui a aussi disparu. Tout ce qui a survécu se borne à quelques fragments sans importance, rapportés par Varron, et à